



AVIS PUBLIC

Est par la présente donnée par la soussignée, directrice générale et secrétaire trésorière de la Municipalité Paroisse Sainte-Marie-Madeleine, que le Conseil municipal de la Paroisse Sainte-Marie-Madeleine, tiendra une reprise de la séance ajournée, le 9 novembre 2015, au lieu habituel des sessions de conseil, soit, au 290 rue Saint-Jean-Baptiste, Sainte-Madeleine à 20h00

Donné à Sainte-Marie-Madeleine, 4 novembre 2015

Ginette Daigle
Directrice générale et secrétaire-trésorière